



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°27

Réunion du : **Mardi 25 mars 2025**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

ENTREPRISE CRITERIUM SAMEDI APRES MIDI

28255220 – BRETONS PARIS 2 / CHI POISSY 1 du 15/03/2025 (R1/A)

Reprise de dossier.

Réception de la composition d'équipes des BRETONS DE PARIS.

- 1 Manuel DELAVALLE 1906859389
- 2 Gwenaël BOURASSEAU 2287710805
- 3 Yoann AUFFRET 2318048682
- 4 Manuel ROBIN 2267711197
- 5 Clément ROQUE 2543504054
- 6 Gwendal LE GAC 2543036536
- 7 Julien GUENNEC 2544834622
- 8 Simon JAFFRES 200408785
- 9 Vincent DABADIE 2227760021
- 10 Jonas BOURSIER 2545413235
- 11 Thomas QUENEA 2217742409
- 12 Nolan MAINGOT 254373833

28435930 – ENT TROPICAL EXPOGRAPH 1 / SACLAY CEA COM 1 du 22/03/2025 (R2/B)

La tablette utilisée pour la FMI ayant été dégradée, la FMI n'a pas pu être générée.

La Commission prend note de la composition d'équipe de SACLAY

- 1 : Aurélien FOUR
- 2 : Ronel ATINDEHOU
- 3 : Antoine CHOQUET
- 4 : Gabriel DESMARCHELIER
- 5 : Jacques DE LAMARE
- 6 : Mohamed BOULGAZI (C)
- 7 : Valdo MAYUKULA
- 8 : Sergio DIEZ MAYO
- 9 : Mahamadou KONATE
- 10 : Grace MBAMBI MAHOUNGOU
- 11 : Zaho SOUMAHORO
- 12 : Ilyas BEN MOULA
- 13 : Simon LEPINIEC
- 14 : Thomas HERCOUET

Arbitre assistant : Sekou BAMBA

Entraîneur principal : Erwan SELINGUE

Elle demande à l'ENT. EXPOGRAPH TROPICAL de lui transmettre la composition de son équipe.

ENTREPRISE SAMEDI MATIN – PHASE 2

30072538 – STERIA ACS / FINANCES 15EME PARIS du 29/03/2025

Demande de STERIA pour reporter le match (motif : pas de terrain disponible).

La Commission demande à STERIA de transmettre une attestation d'indisponibilité du terrain